

Nancy ce 29 Octobre 1902

Mon bien cher ami,

Vos brochures me sont bien arrivées hier. J'ai mis en bonne place celle que vous avez bien voulu me destiner et dont je vous remercie plus particulièrement. Et j'ai commencé à distribuer les autres à des étudiants capables de les apprécier : j'en suis sûr l'interprète de leur reconnaissance.

Néanmoins pas sur moi, j'ai bien peur de ne pas rendre compte des ouvrages échangés dont vous m'avez parlé. Après avoir trop travaillé ce genre de travail depuis quelque temps j'ai dû m'en formerement renoncer.

pour plusieurs années du moins. Sa
raison déterminante c'est que je n'en
eût de gaspiller mon temps libre,
qui se devenait très précieux cette
année par suite d'un cours complémentaire
et d'ailleurs intéressant puisqu'il s'agit
sans doute du droit industriel dont
je suis été chargé: or les comptes-
rendus m'ont toujours demandé beaucoup
de temps pour un très-médiocre résultat.
D'autre part, quand on ne veut pas
se borner à reproduire la table des
matières d'un livre, on risque fort,
en en parlant, de mécontenter l'auteur
ou de choquer la Revue à qui on s'adresse:
c'est ce qui m'est arrivé au sujet
du livre de bon Deslandes, pour
lequel je m'étais appliqué à chercher
un cadre un peu large, étant d'ailleurs
incompétent pour me contenter dans
le sien; il m'a paru que le grand
collègue ne goûtait que médiocrement
le procédé; et le malheur a voulu

qu'il s'obstinât malgré mes résistances
à envoyer mon grimoire à son ami Bon,
pour la Revue de synthèse historique. Or,
l'acte Bon a un défaut irréparable
qui m'a paru, à travers les raffinements
et les réserves de Bon, ressembler beaucoup
à la doctrine positiviste pure, telle qu'on
la proposait en 1848. Je n'aurais guère
précisément mon compte-rendu déclarait cette
théorie inadéquante à nos aspirations actuelles
et claquait, suivait de multiples précédents,
à lui trouver au moins certains compléments
nécessaires. On n'a politement pu entendre
que mes réserves étaient déplacées tout au
moins dans l'organe en question. Et comme
je répugne absolument au placard, je n'ai
de quelle façon je n'ai rien d'affaire, et
le bon Deslandes persiste à me mêler à ses
intestinales amis.

Enfin, pour ce qui est particulièrement
des questions de philosophie ou de méthode,
j'ai avoué que je commençais à en être
saturé. Et vrai dire, je n'ai guère
avoir appris mes convictions depuis 6 ou 5 ans.
Et, comme je n'ai pas le talent de
vivre dans la forme mes conclusions je
craignais d'abuser des vœux. Le seul

point vers lequel je serte l'utilité vraie
d'un effort, ce serait la mise en œuvre
effective de l'étude minutieuse des faits
des doctrines, des pratiques pour arriver
à des résultats aussi directs que possible.
Mais cela a déjà été dit: il s'agit
seulement de le réaliser. Et qui exige
à me semble beaucoup de temps, de
la patience et la résorption à toutes ces
besoins éprouvés qui rongent la vie
sans la féconder. Sans l'instant, je
me hardiment me ménager un repos
relatif dont je sens le pressant besoin:
c'est-à-dire que je vous m'en tienne à
ma besogne professionnelle, on y ajoutent
seulement deux ou trois d'ici) je pense
la vision de ma traduction du B. G. P.

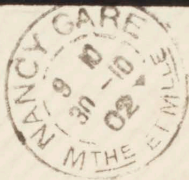
J'ai fait savoir à M. B. Fourmieu
par Gavet, qui le connaît beaucoup, la
situation créée par la démission de M. B.
à Paris. J'espère qu'il en pourra profiter.
Si le départ éventuel de M. B. devait
nous être acquis, Paul Fourmieu se
me ténchais pas que vous fussiez nos amis.

Respect et souvenir à Madame
Lalonde et vous prie. Et croyez-moi
toujours votre bien cordialement attaché

F. Gaye

La maladie de Jean Deslandes dont
parle votre lettre serait-elle vicente? j'aurais
dû en la même note signaler du collègue
dans nos correspondances de la semaine dernière.

7
111



Monsieur R. Lalille,
Professeur à la Faculté de Droit,
14 rue Saint-Guillaume,
Paris (7^e arr.)

PARIS
19 * 10
1906